

RÈGLEMENT DU JEU-CONCOURS :

"TENTE DE GAGNER 2 PLACES VIP pour le derby du TOP 12 ASPTT STRASBOURG vs RED STAR MULHOUSE à Strasbourg " (Instagram)

ARTICLE 1 – ORGANISATEUR

Le jeu-concours est organisé par la **Ligue Grand Est de Badminton**, située au 13 rue Jean Moulin, 54510 Tomblaine, ci-après dénommée "l'Organisateur"

ARTICLE 2 – OBJET DU CONCOURS

Le jeu-concours consiste à identifier un ami avec lequel on souhaiterait assister à la rencontre du Top 12 organisée par l'ASPTT STRASBOURG BADMINTON le samedi 13 décembre 2025.

ARTICLE 3 – CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le concours est ouvert à toute personne majeure résidant dans la région Grand Est.

ARTICLE 4 – MODALITÉS DE PARTICIPATION

Pour valider sa participation, chaque participant doit :

- Suivre le compte Instagram de la **Ligue Grand Est de Badminton**
- Commenter la publication en identifiant un ami
- Liker la publication.

Période du concours : du 29 novembre au 4 décembre 2025 à 23h.

Une seule participation est autorisée par compte.

ARTICLE 5 – DÉSIGNATION DES GAGNANTS

Les **5 gagnants** seront désignés par tirage au sort parmi les participants ayant respecté toutes les modalités de participation.

Tirage au sort : le 5 décembre 2025.

ARTICLE 6 – DOTATIONS

5 billets VIP pour 2 personnes à gagner, fournis par l'Asptt Strasbourg Badminton, pour la rencontre Top12 du samedi 13 décembre 2025, au Gymnase Herrade à Strasbourg.

Aucune compensation en argent, échange ou remboursement ne sera possible.

ARTICLE 7 – REMISE DES LOTS

Les gagnants seront contactés par message privé afin de transmettre leurs informations personnelles nécessaires pour leur communiquer leur gain par envoi numérique par email. Tout gagnant ne donnant pas de réponse dans un **délai de 24H** à compter de l'envoi d'avis de son gain sera réputé renoncer à celui-ci.

ARTICLE 8 – RESPONSABILITÉ

L'Organisateur ne pourra être tenu responsable en cas de problème technique, de fraude ou de cas de force majeure perturbant le bon déroulement du jeu.

ARTICLE 9 – ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

La participation au jeu-concours implique l'acceptation totale et sans réserve du présent règlement.

ARTICLE 10 – PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Les informations collectées seront utilisées exclusivement dans le cadre de ce jeu-concours et ne seront en aucun cas transmises à des tiers.

ARTICLE 11 – CONSULTATION DU RÈGLEMENT

Le règlement complet est disponible sur le site officiel de la Ligue Grand Est de Badminton :

<https://lgebad.com/actualite/top12-jeu-concours-vip-pour-le-derby-du-13-12/>

ARTICLE 12 – DÉCLARATION RELATIVE À CE JEU-CONCOURS (CLAUDE DE NON-RESPONSABILITÉ)

Ce jeu-concours n'est en aucun cas associé, géré ou sponsorisé par Instagram. Instagram est déchargé de toute responsabilité liée à l'organisation ou au déroulement

du jeu. Toute question, remarque ou réclamation concernant le jeu doit être adressée à l'Organisateur, et non à Instagram. Les données collectées ne seront utilisées que dans le cadre de la participation au jeu et de la désignation des gagnants.

Tout recours juridique est exclu.